



Païement solidaire d'une dette après séparation

Par **nounii01**, le **20/07/2012** à **20:44**

Bonjour,

j'aimerais avoir votre avis sur un petit problème concernant mon homme et son ex. il y a quelque temps nous avons été saisi par un huissier concernant l'ancien logement de mon homme.

dernièrement j'ai retrouver le papier concernant le jugement pour rembourser la dette et dessus ce fameu papier il est écrit le nom de mon homme et celui de son ex pour un remboursement solidaire de la dette. la dette est assez importante.

j'aimerais savoir s'il est possible que elle soit saisie aussi grace a se papier si je le donne a l'huissier et qu'ainsie elle rembourse aussi une partie de la somme ?

merci d'avance pour vos réponses.